

## COMPTES RENDUS

De Boeck Supérieur | « [Le Moyen Age](#) »

2018/2 Tome CXXIV | pages 427 à 510

ISSN 0027-2841

ISBN 9782807392526

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2018-2-page-427.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

personnes, lieux et matières. Certains sont des faux dus à Pierre Diacre lui-même, mais la plupart respirent l'authenticité, des notes permettant au lecteur de faire le cas échéant la comparaison avec l'original ou les autres copies. Les analyses et commentaires (en italien) en facilitent la consultation et la compréhension. On peut ainsi, notamment, se familiariser avec plusieurs des textes sur lesquels Pierre Toubert a pu fonder, il y a 40 ans, une étude pionnière sur l'environnement économique et social du Mont Cassin, dans le prolongement de son grand livre sur *Les structures du Latium médiéval*<sup>2</sup>.

D'autre part, il y a ici, prolongeant des analyses du même grand historien, toute une étude du contexte de la cartularisation, le commentaire (vol. 4) la met en rapport avec les troubles qu'a connus l'abbaye aux années 1120, un peu comparables à ceux de Cluny, avec notamment l'éviction d'un abbé un peu trop guerrier (Oderisius en 1127), dont Pierre Diacre, lui-même parent des comtes de Tusculum, était proche, mais revenu au Mont Cassin en 1130, Pierre Diacre a pu être le maître à penser d'une cartularisation qui survient au moment de l'avancée de Roger II de Sicile sur Amalfi et Naples et vient renforcer la seigneurie cassinésienne un peu plus au nord, avec la bénédiction de Rome et de Capoue. Les figures du cartulaire et sa composition sont analysées dans cette perspective et en rapport avec la production littéraire de Pierre Diacre. Les adjonctions et notes marginales, dûment signalées, permettent de se représenter la vie du cartulaire.

Il faut saluer l'expertise et le dévouement de toute l'équipe qui a travaillé sur cette publication exemplaire et précieuse.

Dominique BARTHÉLEMY

**Disciplined Dissent. Strategies of Non-Confrontational Protest in Europe from the Twelfth to the Early Sixteenth Century**, éd. Fabrizio TITONE, Rome, Viella, 2016 ; 1 vol., 256 p. (*Viella Historical Research*, 4). ISBN : 978-88-6728-723-9. Prix : € 49,00.

L'ouvrage s'inscrit dans la lignée des travaux de F. Titone autour du concept de « désaccord discipliné » dans les sociétés tardo-médiévales. Prolongeant les théories de l'« agency », il affirme la capacité d'opposition des groupes et individus dominés et choisit d'étudier les rapports politiques et sociaux « from below », par en bas (p. 15). Il s'agit ici d'examiner les formes les plus discrètes de contestation de la part des exclus du pouvoir, celles où plutôt que la confrontation directe, ils préservent leurs intérêts en cherchant à adapter de leur mieux la domination subie.

Après une consistante introduction (p. 7–22) où F. Titone met en place son outil heuristique et le replace dans son contexte historiographique, huit contributions explorent des champs politiques et sociaux variés, où prédomine le terrain proprement politique avec huit études, dont la plupart traitent principalement de l'Europe méridionale (Italie, Castille, Aragon, comté de Toulouse).

Les plus convaincantes de ces contributions modulent le concept en l'inscrivant dans des processus longs où des périodes de révolte alternent avec des négociations

2. Respectivement P. TOUBERT, Pour une histoire de l'environnement économique et social du Mont Cassin, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1976, p. 689–702 ; Id., *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Rome, 1973.

parfois très tendues. Ainsi C. Lutter, à propos de la prise en main de l'Autriche par les Habsbourg au XIII<sup>e</sup> siècle (p. 41–64), avance l'idée d'un « consentement négocié » par les élites nobiliaires et urbaines autrichiennes, au travers de deux sources narratives mettant en cause la fiabilité du pouvoir princier. A. Poloni (p. 113–138) compare la mobilisation politique des travailleurs salariés et des artisans de la laine, qui au cours des années 1370–1380 s'organisent par quartiers dans quatre villes italiennes (Sienne, Florence, Lucques et Pérouse). Le comparatisme urbain permet à l'A. d'aller bien au-delà des connaissances établies autour de la révolte des Ciompi. Elle met au jour la multitude des tentatives politiques de ces groupes sociaux non représentés au gouvernement de leur ville. En détaillant le mécanisme de leurs mobilisations, A.P. retrace de manière haletante les évolutions de la conscience politique collective, au gré des avancées, des reculs et des adaptations réciproques des groupes sociaux antagonistes. Dans ces villes italiennes, le *dissensus* est bien présent, mais la forme « disciplinée » de la protestation ne prédomine pas nettement sur des rapports de force pouvant aller jusqu'à l'émeute, contraignant les autorités à réorganiser leur système politique au moins temporairement.

D'autres contributions examinent les rapports politiques entre des États au sein desquels la centralisation progresse alors que des pouvoirs locaux cherchent à conserver leurs prérogatives antérieures. À partir de 1282, les villes de Castille et León s'organisent en *hermandad general* pour retrouver par le dialogue avec la Couronne leurs droits et privilèges perdus (M. Asenjo-González, p. 65–87). Au nom de la restauration de la légalité antérieure, l'*hermandad* fait pression par des pétitions et des requêtes écrites, en évitant toujours la rupture, afin de préserver la possibilité d'un accord. Le dialogue est alors imposé à la volonté royale, hostile à la forme même de l'*hermandad general*. J. Fynn-Paul se penche sur la ville catalane de Manresa (p. 169–191), qui dans une situation fiscale d'urgence obtient la rétrocession de droits royaux, en arguant elle aussi du droit antérieur. On regrettera cependant, dans cette étude de cas, la rareté des références aux sources et documents originaux.

Dans chacune des situations précédentes, l'établissement d'un nouveau rapport de force et l'affirmation du *dissent* surviennent à la faveur de graves difficultés des pouvoirs en place, remettant en question leur autorité. Dans un autre ensemble de contributions, qui auraient gagné à être rassemblés en une même partie, le volume donne une voix aux individus parmi « ceux qui n'ont pas accès aux institutions dans les circonstances habituelles » (p. 19), et particulièrement aux femmes.

La résistance féminine prend en effet ici une dimension essentiellement individuelle. L'étude de F. Titone (p. 139–168), dépassant l'historiographie ancienne des femmes siciliennes et méditerranéennes, montre qu'à Catane au xv<sup>e</sup> siècle. Certaines d'entre elles obtiennent de choisir leur mariage. Ainsi G. Panpal, promise à sept ans contre son gré, qui à sa puberté se marie à un autre et obtient l'annulation de ses fiançailles par la cour épiscopale, dont elle sait utiliser le rôle de médiateur contre son environnement familial. Á. Muñoz Fernández (p. 193–217) montre qu'au moment de la réforme monastique opérée par le cardinal Cisneros en Espagne (début xv<sup>e</sup> siècle), certaines *beatas* jouent un rôle ambigu dans la mise au pas des établissements féminins. Ainsi Juana de la Cruz, tout en soutenant officiellement la réforme, utilise ses visions et ses prêches pour critiquer la hiérarchie masculine du clergé et promouvoir le rôle des femmes comme pasteurs de Dieu. Elle infléchit subtilement la réforme, préférant la collaboration constructive à la contestation (p. 261).

P. Coss (p. 89–111) livre une féconde réflexion sur la façon dont, en Angleterre, des individus et groupes issus de quatre catégories sociales différentes parviennent, par des moyens variés, à adapter la domination qu'ils subissent : tel avocat accède grâce à son mode de vie aristocratique à la chevalerie ; de nombreuses femmes de la haute noblesse prennent une part très importante dans les décisions familiales ; les élites urbaines de Coventry se libèrent de leur tutelle seigneuriale par une alliance avec la reine Isabella ; enfin, parmi les paysans les plus soumis, les *probi homines* parviennent à obtenir quelques privilèges.

La démonstration du « poetic dissent » exercé à la cour comtale de Toulouse par les troubadours (B. Rosenwein, p. 23–39), malgré une vive entrée en matière, est moins probante ; sans doute le propos est-il trop bref et les extraits proposés d'œuvres de quatre troubadours toulousains sont-ils insuffisamment mis en relation avec leur contexte politique. Ainsi, on comprend mal en quoi érotisme et amour charnels exprimeraient une opposition « exceptionnellement audacieuse » au prince (p. 37). De même l'A. met systématiquement en équivalence la position dominante du seigneur dans les chartes et celle du troubadour dans ses compositions ; mais rien n'interdirait de placer à l'inverse la dame aimée en position de seigneur, et le troubadour en situation soumise, au moins en apparence.

En conclusion de l'ouvrage (p. 219–224), J. Watts affirme que malgré les fréquentes revendications d'un retour au droit préexistant, le phénomène du « disciplined dissent » n'est pas fondamentalement conservateur. Dans cet ensemble de contributions assez diverses, par leurs démonstrations et les enseignements tirés, J.W. souligne le « political turn » concernant les révoltes, ainsi que le caractère inséparable de la négociation et de la dissension.

La variété des directions investiguées par les A. et les résultats obtenus montrent tout l'intérêt de la démarche collective. La démonstration d'ensemble reste à ce stade encore loin de la synthèse et certaines considérations théoriques des A. soucieux de promouvoir le nouveau concept encombrant parfois leur propos. D'autres horizons restent à explorer, notamment du côté de l'historiographie francophone, assez peu présente – on pense notamment aux travaux anciens de M. Foucault, à H. Millet au sujet des suppliques et requêtes, à L. Verdon sur la capacité de négociation des dominés, ou aux renouvellements initiés par T. Pécout ou M. Dejoux sur les enquêtes royales.

La fécondité des études de cas ici présentées souligne particulièrement la nécessité d'appréhender tout le spectre des rapports de force sociaux et politiques, qui ne sauraient être résumés à l'opposition binaire entre révolte et consentement à la domination. Parmi toutes les situations intermédiaires, les moments exceptionnels de révolte sont le prolongement des rapports de force antérieurs. Cette « opposition disciplinée » apparaît ainsi comme la forme tactiquement modérée d'une contestation qui perdure, parfois contrainte jusqu'au consentement apparent – mais dont plusieurs contributions à ce volume démontrent le lien intrinsèque à l'éventualité d'un affrontement ouvert.

François OTCHAKOVSKY-LAURENS